



**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
2010/2011**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CASINOS

SOMMAIRE

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL	2
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES	8
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2010/2011	31

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS S.A. et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 3 et suivantes présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 13 juillet 2011

Patrick CUITOT
Directeur Général

RAPPORT D'ACTIVITE DU 1^{er} SEMESTRE 2010-2011

(du 1^{er} novembre au 30 avril)

RESULTATS

Activité et résultats consolidés - présentation IFRS (en milliers d'euros)

	30/04/2011 (6 mois)	31/10/2010 (12 mois)	30/04/2010 (6 mois)
Produit des activités ordinaires	6.466	13.551	6.521
<i>dont - jeux virtuels</i>	1.305	2.617	1.322
<i>- casinos</i>	5.161	10.934	5.199
Résultat opérationnel courant	(159)	625	278
Résultat opérationnel	(1.266)	(11.200)	277
Coût de l'endettement financier net	(28)	(619)	(536)
Résultat net part du Groupe	(1.344)	(11.253)	(249)
Résultat net de base par action (en €)	(0,37)	(3,12)	(0,07)

Les états financiers consolidés semestriels au 30 avril 2011 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2010, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2011 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2010.

Les normes suivantes, modifiées ou entrées en vigueur sur l'exercice, sont appliquées mais n'ont pas eu d'incidence sur les présents états financiers :

- IAS 19 : sur les écarts actuariels
- IAS 21 : effets des variations des cours des monnaies étrangères (amendement relatif aux investissements nets dans une société étrangère)
- IAS 23 : coûts d'emprunts (applicable au 01/01/09),
- IAS 39 : option à la juste valeur et à la couverture des flux de trésorerie intragroupe,
- IAS 39 et IFRS 7 : reclassement des actifs financiers (applicable au 01/07/08),
- IFRS 3 révisé et IAS 27 amendée : regroupements d'entreprise et consolidation (applicable au 01/07/09),
- IFRS 8 : secteurs opérationnels (applicable au 01/01/09),
- IFRIC 15 : contrats de construction immobilière (applicable au 01/01/10),
- IFRIC 17 : distribution d'actifs non monétaires (applicable au 01/11/09),
- IFRIC 18 : transfert d'actifs des clients (applicable au 01/11/09),
- Amendements à l'IAS 23 (applicable au 01/01/09),
- Amendements à l'IAS 32 : instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation,
- Amendements à l'IFRS 1 : exemptions complémentaires pour les premiers adoptants (applicable au 01/01/10),
- Amendements à l'IFRS 2 : conditions d'acquisition et annulations (applicable au 1^{er} janvier 2009).

Les normes suivantes, déjà adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation.

Au titre des nouvelles normes :

- IAS 24 : informations relatives aux parties liées (applicable au 01/01/11),
- IFRS 1 : exemptions limitée à la présentation d'informations comparatives (applicable au 01/07/07).

Au titre des amendements de normes existantes :

- Amendement à l'IAS 32 : classement des émissions de droits (applicables au 01/02/11).

Le Groupe n'a pas à ce jour estimé les impacts potentiels de ces normes, amendements et interprétations sur ses états financiers.

Comme exigé par la norme IAS 1 révisée, le Groupe présente désormais un état du résultat net et des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Au premier semestre de l'exercice 2010-2011, l'activité Centres de Jeux Virtuels reste stable avec un chiffre d'affaires de 1,3 M€. La réorganisation du centre du Passage des Princes avec l'activité des quatre pistes de bowling, d'une zone billard et d'un espace de restauration automatique, implantés en 2010, ont permis de faire évoluer le chiffre d'affaires de ce site de plus de 6%.

Toutefois, l'activité dans les cinémas et les bowlings partenaires reste impactée par la baisse de la dépense moyenne par client, particulièrement ressentie sur les consommations annexes (jeux vidéos, snacking).

Au vu de la défaillance des acquéreurs quant au paiement du solde du prix et de non respect des accords conclus, la SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS a résilié, le 24 septembre 2009, les accords pris avec la Société ATLANTIS FINANCES, ancien acquéreur du Casino « Le Mirage », filiale marocaine de la SFC.

La quote-part du prix, réglée par la Société ATLANTIS FINANCES, soit la somme de 1 180 K€ a été conservée, par la SFC, à titre de pénalité tel que cela avait été prévu aux termes desdits accords.

SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS a ensuite procédé à la cession, à un nouvel acquéreur, de la totalité des titres qu'elle détenait dans le capital social de la Société du Casino Le Mirage ainsi que du compte courant d'actionnaire détenu par SFC dans les livres de la SA Casino le Mirage pour un montant total de 1.600 K€.

Le 14 avril 2010, SFC a été assignée par la Société ATLANTIS FINANCES. La procédure suit son cours et aucun jugement n'a encore été rendu.

Suite à un accord conclu entre les représentants des principaux actionnaires le 19 mai 2011, SFC a autorisé la Société FRAMELIRIS à se rapprocher des associés de la Société ATLANTIS FINANCES afin de trouver un accord transactionnel à ce litige.

La Société FRAMELIRIS s'est engagée, en cas de conclusion d'un accord transactionnel, à prendre financièrement à sa charge les modalités de cet éventuel accord à hauteur d'un montant maximum de 1.100 K€.

Cette somme serait ensuite inscrite en compte courant dans les livres de la SFC et la Société FRAMELIRIS s'est engagée à convertir cette créance dans le cadre d'opérations d'augmentation de capital.

Au 30 avril 2011, la SFC a provisionné dans ses comptes une charge non courante à hauteur d'un montant de 1.100 K€.

Par jugement en date du 12 août 2010, le Tribunal de Commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire assortie d'une période d'observation de quatre mois. Celle-ci a été renouvelée 2 fois et se termine le 12 août 2011.

Un projet de plan de continuation a été présenté au Tribunal de Commerce de Paris le 23 juin 2011. La circularisation des créanciers est en cours.

La continuité d'exploitation, principe comptable retenu par le Groupe pour la préparation des états financiers au 30 avril 2011, repose sur les actions mises en œuvre par la Société pour respecter les modalités de son plan de continuation.

FILIALES

Il est rappelé que les résultats du Groupe SFC sont mécaniquement déficitaires au 1^{er} semestre de chaque exercice.

En effet, le pôle casinos est soumis à un effet de saisonnalité. Il connaît une période estivale de plus forte activité dans la mesure où les casinos sont situés dans des zones touristiques.

La fréquentation des casinos de la société est en hausse de 4,4% au cours du premier semestre de l'exercice 2010-2011 grâce aux différentes actions marketing menées au cours des derniers mois, montrant ainsi une fidélisation toujours plus forte des joueurs. La baisse des prélèvements de 7,5% compense la baisse du panier moyen par joueur liée à la baisse du pouvoir d'achat et permet au produit net des jeux de rester stable à 4,1 M€ de chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires hors jeux est en hausse de 3,4%, signe d'une bonne reprise des activités annexes avec une augmentation des recettes Restaurant de 7,4% par rapport à l'exercice précédent. Au total, le chiffre d'affaires de l'activité Casinos est en légère baisse de 0,7%, à 5,1 M€ pour le premier semestre de l'exercice 2010-2011.

Ainsi, le pôle casinos a réalisé un chiffre d'affaires semestriel consolidé de 5,16 M€.

Malgré un environnement juridique peu favorable (interdiction de fumer dans les lieux publics), le chiffre d'affaires quotidien des machines à sous reste maintenu grâce aux efforts mis en œuvre par la Société depuis plusieurs mois pour conserver un niveau de fréquentation satisfaisant.

Ainsi, les espaces de jeux ont été dynamisés par la mise en place de nouvelles machines avec petite dénomination (0,05 €, 0,02 € et 0,01 €), pendant que les tournois de Hold'em Poker connaissent toujours un vif succès à Gruissan.

EVOLUTION DU SECOND SEMESTRE

Société Française de Casinos a déposé le 4 mai 2011 un projet de plan de redressement par voie de continuation qui a été présenté devant le Tribunal de Commerce de Paris le 23 juin 2011. La date de délibéré a été fixée au 21 juillet 2011.

Le plan de continuation, amélioré par un accord conclu entre les principaux actionnaires, prévoit :

- un règlement de l'intégralité du passif retenu en 8 annuités progressives, la première annuité intervenant à la date anniversaire du plan,
- des opérations d'augmentation de capital par conversion en capital de créances d'actionnaires et d'obligataires permettant d'apurer le passif pour un montant de plus de 4 M€. Ces opérations seront soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société qui sera prochainement convoquée,
- des opérations d'augmentation de capital par apport en numéraire pour un montant minimum de 1,1 M€.

Aux termes de cet accord, les parties sont également convenues d'une réorganisation de la gouvernance de la Société ainsi que du maintien d'une représentation équilibrée des parties en présence dans l'actionnariat.

Le Conseil d'Administration du 24 mai 2011 a entériné cette réorganisation de la gouvernance de la Société, en décidant de la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Ainsi, le Conseil d'Administration est désormais composé de 6 membres dont :

- 2 sont proposés par FRAMELIRIS, à savoir :
 - M. Pascal PESSIOT, désigné en qualité de Président du Conseil d'Administration,
 - M. Maurice BIR,
- 2 sont proposés par EEM et VERNEUIL PARTICIPATIONS, à savoir :
 - M. Patrick CUITOT, confirmé aux fonctions de Directeur Général et qui continuera d'assurer la gestion opérationnelle de la Société,
 - la Société VERNEUIL PARTICIPATIONS, représentée par M. Frédéric DOULCET,
- 2 professionnels du monde des casinos et qui ne sont liés ni à FRAMELIRIS, ni à EEM et VERNEUIL PARTICIPATIONS, à savoir :
 - M. Claude SERVAJEAN, dirigeant du casino de Châtel Guyon,
 - M. Daniel REYNE dirigeant des casinos de Gruissan et Port la Nouvelle.

Par ailleurs, en respect des stipulations de cet accord, les parties signataires ont mis au porteur l'intégralité de leurs actions nominatives qu'elles détiennent, matérialisant ainsi la renonciation à leurs droits de vote double.

Ces modifications seront soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société qui sera prochainement convoquée.

TENDANCES ET PERSPECTIVES

Les objectifs du Groupe restent principalement la poursuite du développement de l'activité par la conclusion d'accords de partenariat avec des acteurs du loisir (bowlings, parcs d'attractions, villages de vacances, etc...) ainsi que de l'optimisation des ressources et de l'évolution du chiffre d'affaires afin de maintenir la rentabilité du Centre de Passage des Princes, exploité en propre.

Tout au long de l'exercice 2010-2011, les casinos du Groupe poursuivront une stratégie prudente s'appuyant, d'une part, sur le maintien du plan de maîtrise des charges et, d'autre part, sur la relance de leur activité hors jeu. Le Groupe continuera de répondre à l'engouement de sa clientèle pour le poker et poursuivra la redynamisation de l'activité des machines à sous, notamment grâce à son engagement dans le cadre du « Jackpot multi-sites » qui connecte en réseau 100 casinos français, offrant ainsi une perspective de gain de plusieurs millions d'euros et assurant une retombée médiatique significative pour l'ensemble des casinos du groupement.

REPARTITION DU CAPITAL AU 30 AVRIL 2011

Au 30 avril 2011 à la connaissance de la Société, la répartition du capital était la suivante :

	Nombre de titres	% capital	% droits de vote
FRAMELIRIS	1.790.869	49,65	44,52
VERNEUIL PARTICIPATIONS	937.214	25,99	32,85
ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR	468.806	13,00	11,65
Ensemble des autres actionnaires nominatifs	62.723	1,74	2,35
Public	347.038	9,62	8,63
TOTAL	3.606.650	100,00	100,00

La répartition du capital de la Société n'a pas évolué de manière significative depuis le 31 octobre 2010.

PARTIES LIEES

Aucune évolution significative n'a été enregistrée par rapport au 31 octobre 2010.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANT DE L'EXERCICE

Aucune évolution significative n'a été enregistrée par rapport aux risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion du Groupe pour l'exercice clos le 31 octobre 2010 (« Risques », pages 18 et suivantes du rapport financier annuel 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 21 mars 2011).

RAPPORT D'ACTIVITE DU 1^{er} SEMESTRE 2010-2011 (du 1^{er} novembre au 30 avril)

RESULTATS

Activité et résultats consolidés - présentation IFRS (en milliers d'euros)

	30/04/2011 (6 mois)	31/10/2010 (12 mois)	30/04/2010 (6 mois)
Produit des activités ordinaires	6.466	13.551	6.521
<i>dont - jeux virtuels</i>	1.305	2.617	1.322
<i>- casinos</i>	5.161	10.934	5.199
Résultat opérationnel courant	(159)	625	278
Résultat opérationnel	(1.266)	(11.200)	277
Coût de l'endettement financier net	(28)	(619)	(536)
Résultat net part du Groupe	(1.344)	(11.253)	(249)
Résultat net de base par action (en €)	(0,37)	(3,12)	(0,07)

Les états financiers consolidés semestriels au 30 avril 2011 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2010, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2011 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2010.

Les normes suivantes, modifiées ou entrées en vigueur sur l'exercice, sont appliquées mais n'ont pas eu d'incidence sur les présents états financiers :

- IAS 19 : sur les écarts actuariels
- IAS 21 : effets des variations des cours des monnaies étrangères (amendement relatif aux investissements nets dans une société étrangère)
- IAS 23 : coûts d'emprunts (applicable au 01/01/09),
- IAS 39 : option à la juste valeur et à la couverture des flux de trésorerie intragroupe,
- IAS 39 et IFRS 7 : reclassement des actifs financiers (applicable au 01/07/08),
- IFRS 3 révisé et IAS 27 amendée : regroupements d'entreprise et consolidation (applicable au 01/07/09),
- IFRS 8 : secteurs opérationnels (applicable au 01/01/09),
- IFRIC 15 : contrats de construction immobilière (applicable au 01/01/10),
- IFRIC 17 : distribution d'actifs non monétaires (applicable au 01/11/09),
- IFRIC 18 : transfert d'actifs des clients (applicable au 01/11/09),

- Amendements à l'IAS 23 (applicable au 01/01/09),
- Amendements à l'IAS 32 : instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation,
- Amendements à l'IFRS 1 : exemptions complémentaires pour les premiers adoptants (applicable au 01/01/10),
- Amendements à l'IFRS 2 : conditions d'acquisition et annulations (applicable au 1^{er} janvier 2009).

Les normes suivantes, déjà adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation.

Au titre des nouvelles normes :

- IAS 24 : informations relatives aux parties liées (applicable au 01/01/11),
- IFRS 1 : exemptions limitée à la présentation d'informations comparatives (applicable au 01/07/07).

Au titre des amendements de normes existantes :

- Amendement à l'IAS 32 : classement des émissions de droits (applicables au 01/02/11).

Le Groupe n'a pas à ce jour estimé les impacts potentiels de ces normes, amendements et interprétations sur ses états financiers.

Comme exigé par la norme IAS 1 révisée, le Groupe présente désormais un état du résultat net et des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Au premier semestre de l'exercice 2010-2011, l'activité Centres de Jeux Virtuels reste stable avec un chiffre d'affaires de 1,3 M€. La réorganisation du centre du Passage des Princes avec l'activité des quatre pistes de bowling, d'une zone billard et d'un espace de restauration automatique, implantés en 2010, ont permis de faire évoluer le chiffre d'affaires de ce site de plus de 6%.

Toutefois, l'activité dans les cinémas et les bowlings partenaires reste impactée par la baisse de la dépense moyenne par client, particulièrement ressentie sur les consommations annexes (jeux vidéos, snacking).

Au vu de la défaillance des acquéreurs quant au paiement du solde du prix et de non respect des accords conclus, la SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS a résilié, le 24 septembre 2009, les accords pris avec la Société ATLANTIS FINANCES, ancien acquéreur du Casino « Le Mirage », filiale marocaine de la SFC. La quote-part du prix, réglée par la Société ATLANTIS FINANCES, soit la somme de 1 180 K€ a été conservée, par la SFC, à titre de pénalité tel que cela avait été prévu aux termes desdits accords.

SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS a ensuite procédé à la cession, à un nouvel acquéreur, de la totalité des titres qu'elle détenait dans le capital social de la Société du Casino Le Mirage ainsi que du compte courant d'actionnaire détenu par SFC dans les livres de la SA Casino le Mirage pour un montant total de 1.600 K€.

Le 14 avril 2010, SFC a été assignée par la Société ATLANTIS FINANCES. La procédure suit son cours et aucun jugement n'a encore été rendu.

Suite à un accord conclu entre les représentants des principaux actionnaires le 19 mai 2011, SFC a autorisé la Société FRAMELIRIS à se rapprocher des associés de la Société ATLANTIS FINANCES afin de trouver un accord transactionnel à ce litige.

La Société FRAMELIRIS s'est engagée, en cas de conclusion d'un accord transactionnel, à prendre financièrement à sa charge les modalités de cet éventuel accord à hauteur d'un montant maximum de 1.100 K€.

Cette somme serait ensuite inscrite en compte courant dans les livres de la SFC et la Société FRAMELIRIS s'est engagée à convertir cette créance dans le cadre d'opérations d'augmentation de capital.

Au 30 avril 2011, la SFC a provisionné dans ses comptes une charge non courante à hauteur d'un montant de 1.100 K€.

Par jugement en date du 12 août 2010, le Tribunal de Commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire assortie d'une période d'observation de quatre mois. Celle-ci a été renouvelée 2 fois et se termine le 12 août 2011.

Un projet de plan de continuation a été présenté au Tribunal de Commerce de Paris le 23 juin 2011. La circularisation des créanciers est en cours.

La continuité d'exploitation, principe comptable retenu par le Groupe pour la préparation des états financiers au 30 avril 2011, repose sur les actions mises en œuvre par la Société pour respecter les modalités de son plan de continuation.

FILIALES

Il est rappelé que les résultats du Groupe SFC sont mécaniquement déficitaires au 1^{er} semestre de chaque exercice.

En effet, le pôle casinos est soumis à un effet de saisonnalité. Il connaît une période estivale de plus forte activité dans la mesure où les casinos sont situés dans des zones touristiques.

La fréquentation des casinos de la société est en hausse de 4,4% au cours du premier semestre de l'exercice 2010-2011 grâce aux différentes actions marketing menées au cours des derniers mois, montrant ainsi une fidélisation toujours plus forte des joueurs. La baisse des prélèvements de 7,5% compense la baisse du panier moyen par joueur liée à la baisse du pouvoir d'achat et permet au produit net des jeux de rester stable à 4,1 M€ de chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires hors jeux est en hausse de 3,4%, signe d'une bonne reprise des activités annexes avec une augmentation des recettes Restaurant de 7,4% par rapport à l'exercice précédent.

Au total, le chiffre d'affaires de l'activité Casinos est en légère baisse de 0,7%, à 5,1 M€ pour le premier semestre de l'exercice 2010-2011.

Ainsi, le pôle casinos a réalisé un chiffre d'affaires semestriel consolidé de 5,16 M€.

Malgré un environnement juridique peu favorable (interdiction de fumer dans les lieux publics), le chiffre d'affaires quotidien des machines à sous reste maintenu grâce aux efforts mis en œuvre par la Société depuis plusieurs mois pour conserver un niveau de fréquentation satisfaisant.

Ainsi, les espaces de jeux ont été dynamisés par la mise en place de nouvelles machines avec petite dénomination (0,05 €, 0,02 € et 0,01 €), pendant que les tournois de Hold'em Poker connaissent toujours un vif succès à Gruissan.

EVOLUTION DU SECOND SEMESTRE

Société Française de Casinos a déposé le 4 mai 2011 un projet de plan de redressement par voie de continuation qui a été présenté devant le Tribunal de Commerce de Paris le 23 juin 2011. La date de délibéré a été fixée au 21 juillet 2011.

Le plan de continuation, amélioré par un accord conclu entre les principaux actionnaires, prévoit :

- un règlement de l'intégralité du passif retenu en 8 annuités progressives, la première annuité intervenant à la date anniversaire du plan,
- des opérations d'augmentation de capital par conversion en capital de créances d'actionnaires et d'obligataires permettant d'apurer le passif pour un montant de plus de 4 M€. Ces opérations seront soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société qui sera prochainement convoquée,
- des opérations d'augmentation de capital par apport en numéraire pour un montant minimum de 1,1 M€.

Aux termes de cet accord, les parties sont également convenues d'une réorganisation de la gouvernance de la Société ainsi que du maintien d'une représentation équilibrée des parties en présence dans l'actionnariat.

Le Conseil d'Administration du 24 mai 2011 a entériné cette réorganisation de la gouvernance de la Société, en décidant de la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Ainsi, le Conseil d'Administration est désormais composé de 6 membres dont :

- 2 sont proposés par FRAMELIRIS, à savoir :
 - M. Pascal PESSIOT, désigné en qualité de Président du Conseil d'Administration,
 - M. Maurice BIR,
- 2 sont proposés par EEM et VERNEUIL PARTICIPATIONS, à savoir :
 - M. Patrick CUITOT, confirmé aux fonctions de Directeur Général et qui continuera d'assurer la gestion opérationnelle de la Société,
 - la Société VERNEUIL PARTICIPATIONS, représentée par M. Frédéric DOULCET,
- 2 professionnels du monde des casinos et qui ne sont liés ni à FRAMELIRIS, ni à EEM et VERNEUIL PARTICIPATIONS, à savoir :
 - M. Claude SERVAJEAN, dirigeant du casino de Châtel Guyon,
 - M. Daniel REYNE dirigeant des casinos de Gruissan et Port la Nouvelle.

Par ailleurs, en respect des stipulations de cet accord, les parties signataires ont mis au porteur l'intégralité de leurs actions nominatives qu'elles détiennent, matérialisant ainsi la renonciation à leurs droits de vote double.

Ces modifications seront soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société qui sera prochainement convoquée.

TENDANCES ET PERSPECTIVES

Les objectifs du Groupe restent principalement la poursuite du développement de l'activité par la conclusion d'accords de partenariat avec des acteurs du loisir (bowlings, parcs d'attractions, villages de vacances, etc...) ainsi que de l'optimisation des ressources et de l'évolution du chiffre d'affaires afin de maintenir la rentabilité du Centre de Passage des Princes, exploité en propre.

Tout au long de l'exercice 2010-2011, les casinos du Groupe poursuivront une stratégie prudente s'appuyant, d'une part, sur le maintien du plan de maîtrise des charges et, d'autre part, sur la relance de leur activité hors jeux. Le Groupe continuera de répondre à l'engouement de sa clientèle pour le poker et poursuivra la redynamisation de l'activité des machines à sous, notamment grâce à son engagement dans le cadre du « Jackpot multi-sites » qui connecte en réseau 100 casinos français, offrant ainsi une perspective de gain de plusieurs millions d'euros et assurant une retombée médiatique significative pour l'ensemble des casinos du groupement.

REPARTITION DU CAPITAL AU 30 AVRIL 2011

Au 30 avril 2011 à la connaissance de la Société, la répartition du capital était la suivante :

	Nombre de titres	% capital	% droits de vote
FRAMELIRIS	1.790.869	49,65	44,52
VERNEUIL PARTICIPATIONS	937.214	25,99	32,85
ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR	468.806	13,00	11,65
Ensemble des autres actionnaires nominatifs	62.723	1,74	2,35
Public	347.038	9,62	8,63
TOTAL	3.606.650	100,00	100,00

La répartition du capital de la Société n'a pas évolué de manière significative depuis le 31 octobre 2010.

PARTIES LIEES

Aucune évolution significative n'a été enregistrée par rapport au 31 octobre 2010.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANT DE L'EXERCICE

Aucune évolution significative n'a été enregistrée par rapport aux risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion du Groupe pour l'exercice clos le 31 octobre 2010 (« Risques », pages 18 et suivantes du rapport financier annuel 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 21 mars 2011).

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES

A. BILANS CONSOLIDES

Actif (en euros)	Au 30.04.2011 6 mois	Notes	Au 31.10.2010 12 mois	Au 30.04.2010 6 mois
Ecarts d'acquisition	-	1	-	10 192 592
Immobilisations incorporelles	29 526 413	2	29 522 042	31 039 496
Immobilisations corporelles	4 713 995	3	5 002 738	5 598 190
Autres actifs financiers non courants	274 797	4	257 879	189 335
Impôts différés	8 916		10 542	10 936
Actifs non courants	34 524 121		34 793 201	47 030 549
Actifs non courants et groupe d'actifs à céder	-	5	-	-
Stocks et en-cours	191 509		187 415	187 266
Clients	362 170		362 718	354 805
Autres actifs courants	901 912	6	900 870	1 233 476
Actif d'impôt exigible	11 807		8 987	3 867
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 765 905	7	1 665 817	1 088 527
Actifs courants	3 233 303		3 125 807	2 867 941
Total de l'actif	37 757 424		37 919 008	49 898 490

Passif (en euros)	Au 30.04.2011 6 mois	Notes	Au 31.10.2010 12 mois	Au 30.04.2010 6 mois
Capital	9 918 287		9 918 287	9 918 287
Réserves consolidées	401 670		11 654 274	11 604 273
Composante capital (ORA)	-		-	-
Ecarts de conversion	-		-	-
Résultat net part du Groupe	(1 343 540)		(11 252 546)	(249 440)
Capitaux propres part du Groupe	8 976 417		10 320 015	21 273 120
Intérêt des minoritaires	597 959		596 324	607 646
Capitaux propres	9 574 376	D	10 916 339	21 880 766
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 012 147	7	1 148 161	1 074 267
Emprunts et dettes financières divers	13 720		21 970	21 970
Autres passifs non-courants	90 739	8	96 196	2 906 043
Provisions non courantes	1 354 791	9	272 890	266 050
Impôts différés	9 791 285		9 741 979	10 281 774
Passifs non courants	12 262 682		11 281 196	14 550 104
Passifs inclus dans des groupes destinés à la vente	-	5	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	394 514	7	479 444	840 383
Emprunts et dettes financières divers	11 794 099	7	6 726 124	6 753 422
Fournisseurs	1 271 720	10	2 077 335	2 459 928
Dettes fiscales et sociales	1 888 384	11	2 105 376	1 952 019
Autres passifs courants	502 904	12	4 247 879	1 354 849
Provisions courantes	68 745	13	85 315	107 019
Passif d'impôt exigible	-		-	-
Passifs courants	15 920 366		15 721 473	13 467 620
Total du passif	37 757 424		37 919 008	49 898 490

B. COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

(en euros)	Au 30.04.2011 6 mois	Notes	Au 31.10.2010 12 mois	Au 30.04.2010 6 mois
Chiffre d'affaires	6 449 646		13 497 120	6 512 940
Autres produits opérationnels	16 278		53 424	8 440
Produits des activités ordinaires	6 465 924	14	13 550 544	6 521 380
Achats consommés	(392 501)		(791 484)	(334 489)
Charges externes	(2 456 979)		(4 600 793)	(2 316 617)
Charges de personnel	(2 776 380)		(5 452 935)	(2 604 189)
Impôts et taxes	(241 266)		(569 158)	(307 992)
Dotations nettes aux amortissements	(652 527)		(1 388 138)	(693 826)
Dépréciations nettes des reprises :				
Sur badwill	138		-	-
Sur immobilisations	-		-	-
Sur actifs financiers	553		(512)	(889)
Sur actifs courants	(63 478)		(32 941)	(38 096)
Provisions nettes des reprises	31 922		(15 036)	(29 900)
Autres (charges) produits opérationnels	(74 657)		(74 304)	82 662
Résultat opérationnel courant	(159 251)		625 243	278 044
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1 106 856)		(11 825 667)	(1 335)
Résultat opérationnel	(1 266 107)	14	(11 200 424)	276 709
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	157		20 890	20 890
Coût de l'endettement financier brut	(28 335)	7	(639 900)	(556 827)
Coût de l'endettement financier net	(28 178)		(619 010)	(535 937)
Autres produits (charges) financiers	1 571		1 727	469
Résultat avant impôt	(1 292 714)		(11 817 707)	(258 759)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(48 111)		543 842	(678)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 340 825)		(11 273 865)	(259 437)
Dont résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 343 540)		(11 252 546)	(249 440)
- attribuable aux actionnaires du groupe				
- attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales	2 715		(21 319)	(9 997)
Résultat net par action (part du Groupe)	(0,37 €)		(3,12)	(0,07 €)
Résultat net dilué par action (part du Groupe)	(0,37 €)	16	(3,12)	(0,07 €)

B2. ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en euros)	Au 30.04.2011 6 mois	Au 31.10.2010 12 mois	Au 30.04.2010 6 mois
Résultat net part du Groupe	(1 343 540)	(11 252 546)	(249 440)
Ecart de conversion	-	-	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture nets d'impôts	-	-	-
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
Réévaluation des immobilisations nettes d'impôts	-	-	-
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres – part du groupe	(1 343 540)	(11 252 546)	(249 440)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres – part du groupe	(1 343 540)	(11 252 546)	(249 440)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres – part des minoritaires	2 715	(21 319)	(9 997)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 340 825)	(11 273 865)	(259 437)

Conformément à IAS 1 révisée, le Groupe présente désormais un « état du résultat net et des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres » (application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010).

C. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en euros)	Au 30.04.2011 6 mois	Au 31.10.2010 12 mois	Au 30.04.2010 6 mois
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 340 825)	(11 273 865)	(259 437)
Charges d'intérêts	28 335	639 900	556 827
Produits d'intérêts	(1 728)	(20 890)	(20 890)
Impôt sur les sociétés	48 111	(543 842)	678
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions	1 717 858	13 119 561	725 376
Autres (produits) et charges calculés	(553)	15 035	-
(Plus-values), moins-values de cession	49 547	94 756	1 335
Capacité d'autofinancement	500 745	2 030 655	1 003 889
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks	(4 094)	1 978	2 127
Clients	548	84 320	92 233
Fournisseurs	406 496	(300 752)	31 841
Variation des autres actifs et passifs	(235 582)	3 441	(511 011)
Impôt (payé) ou remboursé	(45 291)	1 331	1 332
Flux de trésorerie provenant de (utilisé dans) l'exploitation	622 822	1 820 973	620 411
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(438 118)	(542 441)	(319 178)
Acquisitions d'immobilisations financières	(16 504)	(87 486)	(19 319)
Acquisition de sociétés sous déduction de la trésorerie acquise			-
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	20 419	22 036	11 160
Cessions d'immobilisations financières		837	837
Cessions d'actifs non courants et groupe d'actifs			-
Intérêts reçus	1 728		-
Incidence des décalages liés aux opérations d'investissement	78 086	4 526	7 393
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations d'investissement	(354 389)	(602 528)	(319 107)
Dividendes mis en paiement	(1 003)	(943)	(943)
Frais sur augmentation de capital			-
Souscription d'emprunts		150 998	-
Remboursement d'emprunts	(224 215)	(545 493)	(278 786)
Remboursements à groupe Partouche			-
Souscription (remboursement) d'autres dettes financières	9 455	874 898	902 198
Intérêts payés	(10 708)	(448 209)	(435 968)
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations de financement	(226 471)	31 251	186 501
Variation de trésorerie	41 963	1 249 697	487 806
Trésorerie nette à l'ouverture de la période	1 639 377	389 681	389 681
Impact des différences de change			
Trésorerie nette à la clôture de la période	1 681 339	1 639 377	877 486

D. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Composante Obligations Remboursables en Actions	Ecart de conversion	Résultat	Réserves consolidées	Capitaux propres part du groupe	Intérêts des minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 31.10.2009 Normes IFRS	9 918	905	-	391	11 309	22 523	618	23 141
Affectation du résultat				(391)	391	-		
Résultat de l'exercice				(249)		(249)	(10)	(259)
Distribution de dividendes							(1)	(1)
Augmentation de capital								
Obligations Remboursables en Actions		(905)			(95)	(1 000)		(1 000)
Au 30.04.2010 Normes IFRS	9 918	-	-	(249)	11 605	21 274	607	21 881
Affectation du résultat				(391)	391	-		
Résultat de l'exercice				(11 253)		(11 253)	(21)	(11 274)
Distribution de dividendes							(1)	(1)
Obligations Remboursables en Actions		(905)			(95)	(1 000)		(1 000)
Variation de périmètre					50	50		50
Au 31.10.2010 Normes IFRS	9 918	-	-	(11 253)	11 654	10 320	596	10 916
Affectation du résultat				11 253	(11 253)	-		
Résultat de l'exercice				(1 343)		(1 343)	3	(1 340)
Distribution de dividendes							(1)	(1)
Variation de périmètre								
Au 30.04.2011 Normes IFRS	9 918	-	-	(1 343)	401	8 976	598	9 574

E. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

0. Litige Atlantis Finances SAS dans le cadre de la cession du casino « Le Mirage » à Agadir

Le 24 septembre 2009, la Société Française de Casinos a résilié les accords pris avec la Société Atlantis Finances, anciens acquéreurs du Casino « Le Mirage », pour défaillance et non respect de ceux-ci. La somme de 1 180 K€ a été conservée à titre de pénalité tel que prévue dans les clauses desdits accords.

Société Française de Casinos a donc cédé à un nouvel acquéreur la totalité des titres qu'elle détenait dans le capital social de la Société du Casino Le Mirage ainsi que le compte courant d'actionnaire détenu par SFC dans les livres de la SA Casino le Mirage pour un montant total de 1 600 K€.

En date du 14 avril 2010, la Société Française de Casinos a reçu une assignation de la Société Atlantis Finances, anciens acquéreurs du casino « Le Mirage » au Maroc.

Suite à un accord entre les représentants des principaux actionnaires signé le 19 mai 2011, la Société Française de Casinos a autorisé la société Frameliris à se rapprocher de la société Atlantis et de ses associés afin de rechercher les termes d'un accord transactionnel.

La société Frameliris s'est engagée à prendre financièrement à sa charge les modalités de cet éventuel accord à hauteur de 1 100 K€ par apport en compte courant qui sera convertie par la suite en capital.

Au 30 avril 2011, la société a provisionné dans ses comptes une charge non courante pour 1 100 K€.

0. Société Française de Casinos sous la protection du Tribunal de Commerce

L'assemblée Générale des obligataires réunie le 5 mai 2010 ayant remis en cause l'accord du 5 octobre 2009 signé entre le représentant de la masse des obligataires et la société, de nouvelles négociations ont été amorcées.

Ces nouvelles négociations n'ayant pas abouti, Société Française de Casinos a été contrainte de se placer sous la protection du Tribunal de Commerce de Paris, en se déclarant juridiquement en cessation de paiement.

Par jugement en date du 12 août 2010, le Tribunal de Commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire assortie d'une période d'observation de quatre mois. Celle-ci a été renouvelée 2 fois et se termine le 12 août 2011.

Un projet de plan de continuation a été présenté au Tribunal de Commerce de Paris le 23 juin 2011, après consultation préalable des créanciers.

La continuité d'exploitation, principe comptable retenu par le groupe pour la préparation des états financiers au 30 avril 2011, repose sur les actions mises en œuvre par la société pour respecter les modalités de son plan de continuation.

. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	Secteur d'activité	Siège	Rcs	Pourcentage d'intérêt	
				30.04.2011	31.10.2010
Société Française de casinos	Jeux Virtuels	Paris 467	393 010	Société consolidante	
Centre d'Animation Le Phoebus	Casinos	Gruissan	305 322 042	99,89%	99,89%
Châtel Casino	Casinos	Châtelguyon	391 605 987	99,91%	99,91%
Société du Casino de Port-la-Nouvelle	Casinos	Port-la-Nouvelle 094	407 654	100,00%	100,00%
Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon	Structure	Châtelguyon	395 780 380	61,37%	61,37%
Compagnie Thermale de Châtelguyon	Structure	Châtelguyon	395 780 364	59,90%	59,90%
Sci d'Aménagement de la Zone Touristique de Gruissan	Casinos	Gruissan	419 100 953	98,89%	98,89%
Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme	Structure	Paris 844	347 497	97,55%	97,54%
Société Hôtelière des Splendid et Nouvel Hôtel	Casinos	Châtelguyon	395 780 075	61,23%	61,23%
Sci Foncière des Grands Hôtels	Structure	Châtelguyon	342 241 791	61,49%	61,49%
Sci de l'Hôtel du Casino	Casinos	Gruissan	412 196 123	99,88%	99,88%
Sci du Centre d'animation Le Phoebus	Casinos	Gruissan	307 605 022	97,52%	97,52%
Grand Casino de Jeux - Beaulieu-sur-Mer	Structure	Paris	390 785 723	100,00%	99,80%
Société Française de Dancings et de Discothèques	Structure	Paris	419 926 597	100,00%	99,90%

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

REFERENTIEL

Les états financiers consolidés semestriels au 30 avril 2011 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2010, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2011 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2010.

Les normes et amendements suivants, modifiés ou entrés en vigueur sur l'exercice, sont appliqués mais n'ont pas eu d'incidence sur les présents états financiers :

- IAS 19 : sur les écarts actuariels,
- IAS 21 : effets des variations des cours des monnaies étrangères (amendement relatif aux investissements nets dans une société étrangère),
- IAS 23 : coûts d'emprunts (applicable au 1^{er} janvier 2009),
- IAS 39 : option à la juste valeur et à la couverture des flux de trésorerie intragroupe,
- IAS 39 et IFRS 7 : reclassement des actifs financiers (applicable au 1^{er} juillet 2008),
- IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée : regroupements d'entreprises et consolidation (applicable au 1^{er} juillet 2009),
- IFRS 8 : secteurs opérationnels (applicable au 1^{er} janvier 2009),

- IFRIC 15 : contrats de construction immobilière (applicable au 1^{er} janvier 2010),
- IFRIC 17 : distribution d'actifs non monétaires (applicable au 1^{er} novembre 2009),
- IFRIC 18 : transfert d'actifs des clients (applicable au 1^{er} novembre 2009),
- Amendements à l'IAS 23 : (applicable au 1^{er} janvier 2009),
- Amendements à l'IAS 32 : instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation,
- Amendements à l'IFRS 1 : exemptions complémentaires pour les premiers adoptants (applicable au 1^{er} janvier 2010),
- Amendements à l'IFRS 2 : conditions d'acquisition et annulations (applicable au 1^{er} janvier 2009).

Les normes suivantes, déjà adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation :

Au titre des nouvelles normes :

- IAS 24 : informations relatives aux parties liées (applicable au 1^{er} janvier 2011),
- IFRS 1 : exemption limitée à la présentation d'informations comparatives (applicable au 1^{er} juillet 2007).

Au titre des amendements de normes existantes :

- Amendement à l'IAS 32 : classement des émissions de droit (applicable au 1^{er} février 2011).

Comme exigé par la norme IAS 1 révisée, le Groupe présente désormais un état du résultat net et des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres.

Le Groupe n'a pas à ce jour estimé les impacts potentiels de ces normes, amendements et interprétations sur ses états financiers.

Contribution économique territoriale (CET)

Cette nouvelle taxe votée par la loi de finances pour 2010 se substitue à la taxe professionnelle (TP) pour les exercices fiscaux ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le groupe considère que la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) présente les mêmes caractéristiques que le calcul de la cotisation minimum TP également plafonnée sur cette base (valeur ajoutée). Cette dernière sera comptabilisée au compte de résultat selon une affectation identique à l'ancienne TP, de ce fait aucun impôt différé passif n'a été constaté dans les comptes consolidés (cf. communiqué du Conseil national de la comptabilité - devenu Autorité des normes comptables du 14 janvier 2010).

Les comptes consolidés semestriels ont été arrêtés par le conseil d'administration de SFC le 6 juillet 2011.

. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Les informations sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.

0. Ecarts d'acquisition - Goodwill

	30.04.2011	31.10.2010
Valeur d'acquisition à l'ouverture	10 193	10 193
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	-	-
Augmentation	-	-
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	-
Valeur d'acquisition à la clôture	10 193	10 193
Pertes de valeur à la clôture	(10 193)	(10 193)
Valeur nette	-	-

La part de goodwill rattaché à l'ensemble du pôle casinos a été dépréciée à 100% au 31 octobre 2010.

0. Immobilisations incorporelles

	30.04.2011	31.10.2010
Valeur brute à l'ouverture	31 769	31 787
Acquisitions	9	2
Diminutions	(38)	(20)
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	-
Valeur brute à la clôture	31 741	31 769
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	2 247	746
Dotation de l'exercice	5	1 522
Reprise de l'exercice	(38)	(20)
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	-
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	2 214	2 247
Valeur nette	29 526	29 522
Dont :		
Casino de Gruissan	16 824	16 824
Casino de Châtelguyon	11 805	11 803
Casino de Port-la-Nouvelle	894	894
Autres	4	1
	29 526	29 522

La valeur nette des immobilisations incorporelles des casinos représente essentiellement la juste valeur des droits d'exploitation. Au 30 avril 2011, le Groupe n'a pas relevé d'indices de perte de valeur sur les différentes Unités Génératrice de Trésorerie. En conséquence, le Groupe n'a pas procédé à des tests d'impairment pour la clôture semestrielle.

La méthode d'élaboration des tests d'impairment au 31 octobre 2010 est décrite dans les comptes consolidés du 31 octobre 2010

0. Immobilisations corporelles

	30.04.2011	31.10.2010
Valeur brute à l'ouverture	18 300	18 290
Acquisitions (1)	429	540
Diminutions	(359)	(530)
Transfert de (vers) des actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-
Virement de poste à poste	-	-
Valeur brute à la clôture	18 369	18 300
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	13 297	12 305
Dotations de l'exercice	648	1 405
Reprise de l'exercice	(289)	(413)
Transfert de (vers) des actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-
Virement de poste à poste	-	-
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	13 655	13 297
Valeur nette	4 714	5 003
Dont :		
Jeux virtuels	1 037	1 093
Casinos	3 677	3 909
Structure & divers	-	-
	4 714	5 003

(1) Au 30.04.2011 : Investissements dans les casinos de Gruissan 163 K€, Port-la-Nouvelle 16 K€, le casino de Châtelguyon 112 K€ et les jeux virtuels (SFC) 120 K€. Les immobilisations en cours s'élèvent à 18 K€.

Au 31.10.2010 : Investissements dans les casinos de Gruissan 96 K€, Port-la-Nouvelle 9 K€, le casino de Châtel-Guyon 102 K€ et les jeux virtuels (SFC) 329 K€ dont retraitement de crédit bail pour 143 K€. Les immobilisations en cours s'élèvent à 6 K€.

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	31.10.2010	Augmen- tation	Diminu- tion	Virement de poste à poste	Transfert de (vers) des actifs à céder	Ecarts de conver- sion	30.04.2011
Terrains	47						47
Constructions	2 795	33					2 828
Installations techniques	9 587	316	(249)	143			9 798
Autres immobilisations corporelles	5 395	62	(110)	(143)			5 203
Immobilisations en cours	477	18					495
Valeurs brutes	18 300	429	(359)	0	0	0	18 369
Terrains	-						-
Constructions	1 284	71					1 356
Installations techniques	7 682	441	(222)				7 901
Autres immobilisations corporelles	3 866	135	(68)				3 934
Immobilisations en cours	464						464
Amort. et pertes de valeurs *	13 297	648	(289)	0	0	0	13 655
Valeurs nettes	5 003	(219)	(70)	0	0	0	4 714
(*) Dont pertes de valeur	464						464

0. Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente, et la part à plus d'un an des prêts et créances évalués au coût amorti.

La catégorie des « titres disponibles à la vente » comprend les participations du Groupe dans des sociétés non consolidées.

La catégorie « prêts et créances au coût amorti » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en comptes courants consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances.

	Actifs disponibles à la vente		Prêts et créances au coût amorti		Total
	Titres de participation cotés	Titres de participation non cotés	Prêts et créances	Autres actifs financiers	
Valeur brute	-	33	354	191	578
Cumul des pertes de valeur	-		(320)		(320)
Valeur nette au 31.10.2010	-	33	34	191	258
Investissements				16	16
Cessions, remboursements					
Augmentation (diminution) provenant des variations de juste valeur					
Valeur brute		33	354	207	594
Cumul des pertes de valeur			(320)		(320)
Valeur nette au 30.04..2011	-	33	34	207	274

Les prêts et créances concernent essentiellement une créance sur la société Music and Dance d'un montant total (intérêts compris) de 302 K€, totalement provisionnée, ainsi que les prêts consentis dans le cadre de l'effort de construction. Les autres actifs financiers concernent des dépôts de garantie.

0. Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Au 30 avril 2011, Société Française de Casinos ne détient aucun actif et passif en vue de leur revente.

0. Autres actifs courants

	30.04.2011	31.10.2010
Créances sur l'Etat (sauf impôt sur les sociétés)	411	349
Créances sur le personnel	16	15
Créances auprès des organismes sociaux	5	4
Autres créances diverses (1)	720	889
Charges constatées d'avance	397	283
Valeur brute	1 551	1 548
A déduire : dépréciation des créances diverses	(649)	(638)
Valeur nette	902	901

(1) Le poste « Autres créances diverses » se compose principalement d'une créance non récupérée sur la mairie de Beaulieu d'un montant de 565 K€. Cette créance a fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour l'intégralité de son montant.

Les autres actifs courants ne portent pas intérêt.

0. Emprunts auprès des établissements de crédit et endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le groupe correspond aux dettes financières inscrites au bilan sous les postes « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit », courants comme non courants, diminués de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant à l'actif du bilan ; du Passif de la Société Française de Casinos dans le cadre du Plan de Continuation augmentées des dettes non déclarées, non éteintes figurant sous le poste « Emprunts & dettes financières divers » courant, ainsi que des avances consenties par les associés ou sociétés apparentées inscrites en « Emprunts & dettes financières divers ».

	30.04.2011	31.10.2010
Passifs financiers non courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à plus d'un an	1 012	1 148
Emprunts & dettes financières divers à plus d'un an	-	-
Dettes sur acquisition d'immobilisations à plus d'un an	-	-
I	1 012	1 148
<i>Dont : Echéances à plus d'un an et moins de cinq ans</i>	<i>1 012</i>	<i>1 088</i>
<i>Echéances à plus de cinq ans</i>	<i>-</i>	<i>60</i>
Passifs financiers courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à moins d'un an	306	394
Intérêts courus sur emprunts	4	59
Banques créditrices	85	26
Emprunts & dettes financières divers à moins d'un an	11 794	6 726
Dettes sur acquisition d'immobilisations à moins d'un an	-	3 559
II	12 189	10 765
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
OPCVM	-	-
Disponibilités	1 766	1 666
III	1 766	1 666
Endettement financier net (I + II - III)	11 435	10 247

● Emprunts et dettes financières divers à moins d'un an

	30.04.2011	31.10.2010
Emprunt obligataire	-	2 552
Intérêts courus sur emprunt obligataire	-	229
	-	2 781
Avances consenties par les associés ou sociétés apparentées :		
Frameliris	-	35
Verneuil Participations	-	76
F.D. Conseils et Participations	-	2 592
Foch Investissements	-	82
Matignon	-	461
Divers associés	-	2
	-	3 248
Divers	14	697
Passif de Société Française de Casinos	11 780	
Total	11 794	6 726

L'ensemble des postes a été regroupé sous la rubrique « Passif de Société Française de Casinos » dans le cadre du plan de Continuation de la Société Française de Casinos qui se décompose ainsi :

- **Passif de Société Française de Casinos**

	30.04.2011
Passif de la Société Française de Casinos :	
Dettes fiscales et sociales	78
Dettes fournisseurs	981
Dette Partouche	3 559
Dette obligataire	2 207
Dettes convertibles en capital	4 046
Autres prêts	502
Dettes non déclarées, non éteintes	407
Total	11 780

- **Charges financières**

Les charges financières relatives à ces dettes s'analysent ainsi :

	30.04.2011	31.10.2010	30.04.2010
Charges d'intérêts des établissements de crédit	28	81	40
Charges d'intérêts des associés ou sociétés apparentées	-	127	79
Charges d'intérêts du groupe Partouche	-	159	102
Charges d'intérêts des obligataires	-	230	305
Charges d'intérêts des autres prêts	-	43	31
Charges d'intérêts des activités poursuivies	28	640	557

- **Risques de taux et privilèges accordés**

Le Groupe ne pratique pas d'opérations de couverture du risque de taux. De ce fait, l'exposition au risque de taux d'intérêt pour le groupe provient essentiellement de son endettement financier, lequel est majoritairement à taux fixe.

La synthèse des dettes financières en matière de taux et de privilèges est la suivante :

	30.04.2011	31.10.2010
Taux fixe	414	10 809
Taux variable	994	1 092
Sans taux	11 792	11
	13 201	11 913
Faisant l'objet de garanties	127	140
Faisant l'objet de nantissement	7 535	7 802
Sans garanties ni nantissement	5 538	3 971
	13 201	11 913

0. **Autres passifs non courants**

Ils concernent principalement le prélèvement à employer correspondant aux recettes supplémentaires dégagées au profit des casinos par l'application du nouveau barème de prélèvement progressif (27 novembre 1986) qui doivent être consacrées à concurrence de 50 % à des travaux d'investissement destinés à l'amélioration de l'équipement touristique dans les conditions fixées par décret. Ces subventions sont amorties en fonction de la réalisation des investissements.

0. Provisions non courantes

Les provisions non courantes, non directement liées aux cycles d'exploitation, concernent les éléments suivants :

	31.10.2010	Augmen- tation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	Autres variations	30.04.2011
Provisions pour litiges Prud'homaux	118						118
Avantages postérieurs à l'emploi	155			(18)			137
Provisions pour litige Agadir	-	1 100					1 100
Total	273	1 100	-	(18)	-	-	1 355

0. Fournisseurs et comptes rattachés

	30.04.2011	31.10.2010
Dettes fournisseurs	1 066	1 789
Fournisseurs, factures non parvenues	206	288
	1 272	2 077
Dont :		
Jeux virtuels	345	954
Casinos	605	491
Structure & divers	321	633
	1 272	2 077

0. Dettes fiscales et sociales

	30.04.2011	31.10.2010
Dettes sociales :		
Personnel et comptes rattachés (1)	445	562
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	428	440
	872	1 003
Dettes fiscales (hors passifs d'impôts exigibles)		
Opérations particulières avec l'Etat (2)	624	647
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	146	125
Etat, autres impôts, taxes et versements assimilés	24	23
Etat, charges à payer	222	308
	1 016	1 103
Total	1 888	2 105
Dont :		
Jeux virtuels	353	343
Casinos	1 457	1 662
Structure & divers	78	100
	1 888	2 105

(1) Dont 0 K€ (31.10.2009 : 81 K€) au titre de la participation des salariés aux résultats de Centre d'Animation le Phoebus.

(2) Il s'agit des sommes dues à l'Etat au titre des parts prélevées sur le produit brut des jeux du mois précédent.

0. Autres passifs courants

	30.04.2011	31.10.2010
Subventions à moins d'un an	10	10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	78	174
Dettes d'acquisition auprès de Groupe Partouche (2)	-	3 559
Avances et acomptes reçus	28	24
Créditeurs divers	42	42
Autres charges à payer	118	164
Prélèvement à employer (1)	224	273
Produits constatés d'avance	3	2
Total	503	4 248
Dont :		
Jeux virtuels	62	29
Casinos	385	476
Structure	56	184
Non affecté, dette à l'égard de Groupe Partouche (2)	-	3 559
	503	4 248

(1) Prélèvements progressifs liés à l'activité des casinos.

(2) La dette Partouche intégrée au Passif de la Société Française de Casinos a été reclassée en « emprunts et dettes financières divers » suite au dépôt du plan de continuation de la société.

0. Provisions courantes

	30.04.2011	31.10.2010
Jackpot	41	55
Autres	28	31
Total	69	85

0. Informations sectorielles

● Analyse du capital investi par activité

	30.04.2011		31.10.2010	
Répartition par activité :				
Jeux virtuels	1 273	6,1%	629	3,0%
Casinos	21 197	100,9%	21 303	100,7%
Structure	(1 461)	-7,0%	(768)	-3,6%
	21 009	100,0%	21 164	100,0%
Répartition par sites :				
SFC	1 273	6,1%	629	3,0%
Gruissan	10 747	51,2%	10 643	50,3%
Port-la-Nouvelle	1 683	8,0%	1 852	8,7%
Châtelguyon	8 589	40,9%	8 619	40,7%
Structure	(1 283)	-6,1%	(578)	-2,7%
	21 009	100,0%	21 164	100,0%
Réconciliation du capital investi :				
Capitaux propres	9 574	45,6%	10 916	51,6%
A ajouter :				
Endettement financier net	11 435	54,4%	10 247	48,4%
(1) Total des capitaux investis	21 009	100,0%	21 164	100%

(1) Nonobstant l'affectation spécifique de certaines lignes de crédit à une activité ou à des investissements ressortant de l'une ou de l'autre des activités, l'endettement est considéré au regard de la gestion du groupe comme non affecté.

● **Analyse sectorielle du bilan**

	Jeux virtuels		Casinos		Structure		30.04.11	31.10.10
	2011	2010	2011	2010	2011	2010		
Goodwill								
Immobilisations incorporelles	4	1	29 523	29 521			29 526	29 522
Immobilisations corporelles	1 037	1 093	3 677	3 909			4 714	5 003
Autres actifs financiers	201	184	74	74			275	258
Impôts différés actifs	9	11					9	11
Actifs non courants	1 250	1 289	33 274	33 504			34 524	34 793
Actifs destinés à la vente								
Stocks et en cours	52	52	140	136			192	187
Clients et compte rattachés	282	293	65	54	15	15	362	363
Autres actifs courants	558	417	299	351	45	132	902	901
Actif d'impôt exigible	12	9					12	9
Actifs courants	903	771	504	541	60	148	1 467	1 460
Dettes financières diverses	14	22					14	22
Passifs non courants			91	96			91	96
Provisions non courantes	73	80	182	193	1 100		1 355	273
Impôts différés passif			9 791	9 742			9 791	9 742
Passifs non courants	86	102	10 064	10 031	1 100		11 251	10 133
Passifs destinés à la vente								
Fournisseurs	345	954	605	491	321	633	1 272	2 077
Dettes fiscales et sociales	353	343	1 457	1 662	78	100	1 888	2 105
Autres passifs courants	96	29	385	476	22	184	503	689
Provisions courantes		3	69	83			69	85
Passif d'impôt exigible								
Passifs courants	794	1 329	2 516	2 711	421	916	3 732	4 957
Capitaux investis	1 273	629	21 197	21 303	(1 461)	(768)	21 009	21 164

● **Analyse des résultats par activités**

	Jeux virtuels			Casinos			Structure			30.04.11 6 mois	31.10.10 12 mois	30.04.10 6 mois
	04.11	10.10	04.10	04.11	10.10	04.10	04.11	10.10	04.10			
Produits des activités ordinaires	1 305	2 617	1 322	5 161	10 934	5 199				6 466	13 551	6 521
Charges opérationnelles	1 405	2 580	1 310	4 862	9 518	4 506	359	827	427	6 625	12 925	6 243
<i>Dont : dotations nettes aux amortissements et provisions</i>	182	308	144	490	1 126	631	11	2	(12)	683	1 436	763
Résultat opérationnel courant	(99)	37	12	299	1 416	693	(359)	(827)	(427)	(159)	625	278
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1)	(9 512)	(1)	1	(2 314)		(1 107)			(1 107)	(11 826)	(1)
Résultat opérationnel	(100)	(9 475)	11	300	(898)	693	(1 466)	(827)	(427)	(1 266)	(11 200)	277
Résultat net des activités arrêtées/cédées												

Il est rappelé que le Groupe a procédé à une analyse différente de la segmentation entre l'activité des jeux virtuels et la structure. En effet, l'activité « Jeux virtuels », logée dans SFC, supporte notamment un ensemble de coûts liés aux obligations d'une société cotée. Ceux-ci ont été réaffectés à la structure, les résultats opérationnels de l'activité « Jeux virtuels » étant modifiés à due concurrence.

- **Analyse des résultats par zone géographique**

La répartition géographique des établissements français ne constitue pas un secteur d'activité secondaire, dans la mesure où l'environnement économique, légal ou réglementaire est équivalent d'une région à l'autre.

0. Impôt sur les sociétés

Société Française de Casinos et ses filiales détenues à plus de 95% constituent un groupe fiscal intégré. De même, Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon et ses filiales directes constituent également un groupe fiscal intégré. Les sociétés civiles immobilières sont des sociétés civiles transparentes fiscalement.

L'impôt du groupe consolidé au 30 avril 2011 a été apprécié sur la base d'un résultat annuel. Compte tenu de la conjoncture économique, le résultat fiscal du groupe ne devrait pas générer d'impôt à payer à la clôture de l'exercice. La société a donc décidé de ne pas comptabiliser d'impôt sur les sociétés dans les comptes consolidés semestriels du 30 avril 2011.

0. Résultat par action

(En euros)	30.04.2011	31.10.2010	30.04.2010
Résultat net part du groupe	(1 343 540)	(11 252 546)	(249 440)
Nombre d'actions pondérées	3 606 650	3 606 650	3 606 650
Nombre moyen d'actions diluées	3 606 650	3 606 650	3 606 650
Résultat net par action	<0,37€>	<3,12€>	<0,07€>
Résultat net dilué par action	<0,37€>	<3,12€>	<0,07€>

0. Saisonnalité des activités

Le Groupe constate des variations saisonnières qui peuvent affecter, d'un semestre à l'autre, le niveau de chiffre d'affaires et des charges. Ainsi les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice.

0. Engagements hors bilan

- **Dettes garanties par des sûretés réelles**

Dans le cadre des lignes de crédit consenties par la Société Générale, le Groupe a nanti les fonds de commerce du Centre d'Animation Le Phoebus et du casino de Port-la-Nouvelle.

Nantissement par la Société du Casino de Port la Nouvelle de 19 056 € de titres de la Société Bordelaise de CIC.

Nantissement de la totalité des 39.955 actions de la Société Centre d'Animation Le Phoebus au profit des souscripteurs de l'emprunt obligataire.

Affectation hypothécaire sur l'ensemble immobilier du casino de Châtel-Guyon au profit de Groupe Partouche à hauteur de sa créance.

- **Créances garanties par des suretés réelles**

La créance de 52 K€ détenue à l'encontre de la Sci Drache est garantie par une affectation hypothécaire d'un ensemble immobilier au profit de Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme.

0. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordées aux membres des organes d'administration et de la direction du groupe, s'établit comme suit :

	30.04.2011			31.10.2010		
	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total
Avantages à court terme :	65	31	96	112	53	165
Jetons de présence	-		-	10		10
Total	65	31	96	122	53	175

Par « avantages à court terme », il faut entendre la rémunération proprement dite, les congés payés, les primes, l'intéressement, les avantages en nature et la participation des salariés

0. Evénements postérieurs

- **Société Française de Casinos présente son Plan de Continuation devant le Tribunal de Commerce de Paris**

Société Française de Casinos a déposé le 4 mai 2011 un projet de Plan de Redressement par voie de Continuation qui a été présenté devant le Tribunal de Commerce de Paris le 23 juin 2011. Le délibéré interviendra le 21 juillet 2011.

Le plan de continuation prévoit :

- un règlement de l'intégralité du passif retenu en 8 annuités progressives, la première annuité intervenant à la date anniversaire du plan,
- des opérations d'augmentation de capital par conversion de créances d'actionnaires et d'obligataires pour un montant de 4 046 K€,
- des opérations d'augmentation de capital par apport en numéraire pour un montant d'environ 1 100 K€.

Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle (Période du 1^{er} novembre 2010 au 30 avril 2011)

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2. III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société SFC, relatifs à la période du 1^{er} novembre 2010 au 30 avril 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 -norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

1) les points suivants exposés dans la note « Société Française de Casinos sous la protection du Tribunal de Commerce » du chapitre « Faits caractéristiques de la période » et dans la note « Société Française de Casinos présente son Plan de Continuation devant le Tribunal de Commerce de Paris » du chapitre « Événements postérieurs » de l'annexe concernant :

- L'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire s'accompagnant d'une période d'observation devant prendre fin le 12 août 2011 ;
- Le dépôt par la société SFC le 4 mai 2011, d'un projet de plan de redressement par voie de continuation qui a été présenté devant le tribunal de Commerce de Paris le 23 juin 2011 ;
- Le maintien du principe comptable de continuité d'exploitation qui se fonde sur les actions mises en œuvre par la société pour respecter les modalités de son plan de continuation.

2) le point exposé dans la note « Litige Atlantis Finances SAS dans le cadre de la cession du casino - Le Mirage - à Agadir » du chapitre « Faits caractéristiques de la période » de l'annexe concernant le litige avec Atlantis Finances SAS.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Courbevoie, le 13 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

SYNERGIE-AUDIT

FIDEURAF

Membre du Réseau FIDUCIAL

Michel BACHETTE-PEYRADE
Associé

Jean Pierre BOUTARD